Paris - Vallée de la Marne

CONSERVATOIRES

GUIDE PRATIQUE

Danse
Musique

LE PÔLE
VAIRES-SUR-MARNE
TORCY

conservatoires.agglo-pvm.fr

Paris Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

SOMMAIRE

P 3	ÉDITO
P 4 - 5	LES CONSERVATOIRES DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE
P 6	LE PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/ TORCY
P 7 - 13	LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES
P 14	LES SPECTACLES
P 15	INFOS PRATIQUES - S'inscrire - Se réinscrire - Tarifs - Règlement intérieur

ÉDITO

Avec son réseau de neuf conservatoires structuré autour de 4 pôles d'enseignement de proximité, l'agglomération Paris - Vallée de la Marne a pour ambition de favoriser l'éveil artistique du plus grand nombre mais aussi de susciter des vocations grâce à l'enseignement de grande qualité de ses professeurs.

Un enseignement qui ne s'arrête pas aux portes des conservatoires puisque si près de 4000 élèves sont inscrits aux cours de musique, danse, théâtre, ce sont près de 5500 élèves des écoles élémentaires du territoire qui bénéficient d'interventions hebdomadaires tout au long de l'année scolaire en danse et en musique.

Ouverts aux amateurs comme aux élèves désireux d'embrasser une carrière professionnelle, les conservatoires proposent une grande variété de disciplines dans la pratique de la musique, de la danse ou du théâtre.

La diversité des enseignements proposés, mais aussi pour certaines, leur originalité (la pratique du Gamelan balinais, des percussions africaines, du steel drum), la possibilité de jouer au sein d'un orchestre symphonique ou de donner la réplique sur une Scène Nationale font toute la richesse de ces lieux dédiés à l'éveil culturel.

Les musiques actuelles font également partie des enseignements proposées avec un accompagnement spécifique pour des groupes ou chanteurs en voie de professionnalisation. Un accès à des studios de répétition et d'enregistrement peut ainsi leur être proposé à des tarifs très accessibles.

Enfin, l'accès de tous les publics est facilité grâce aux tarifs calculés en fonction des revenus des usagers.

Aussi, que vous soyez débutants ou confirmés, n'hésitez-pas à ouvrir les portes des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne pour donner vie à vos envies de création et de découvertes artistiques.

Nicolas Delaunay
Vice-président chargé des équipements
et de la politique culturelle communautaire

Guillaume Le Lay-Felzine
Président de la communauté d'agglomération
Paris - Vallée de la Marne

LES CONSERVATOIRES
DE PARIS - VALLÉE DE LA MARNE

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de Marne compte 9 conservatoires répartis en 4 pôles d'enseignements artistiques du nord au sud du territoire

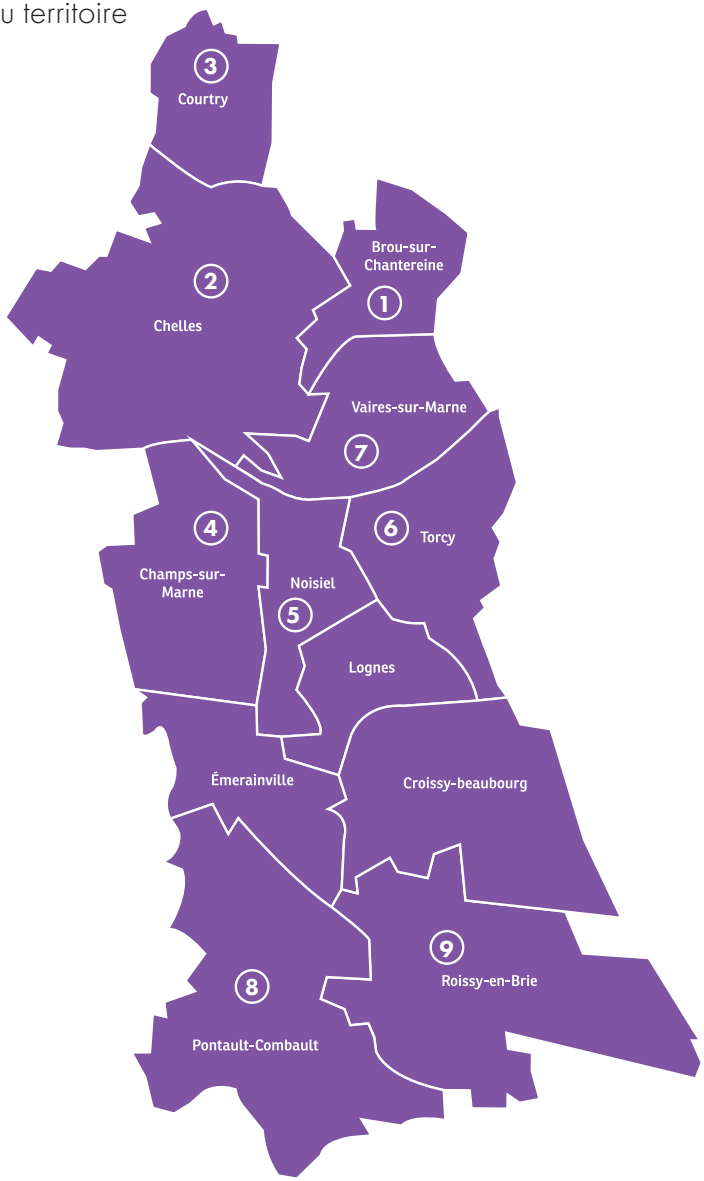

PÔLE BROU-SUR-CHANTEREINE/CHELLES/COURTRY

1 - CONSERVATOIRE LE KIOSQUE

Place du 8 mai 1945 • 77177 Brou-sur-Chantereine
Tél. : 01 72 84 62 78 • conservatoire.brou@agglo-pvm.fr

2 - CONSERVATOIRE JACQUES-HIGELIN

4, rue Saint Hubert • 77500 Chelles
Tél : 01 72 84 62 00 • conservatoire.chelles@agglo-pvm.fr

3 - CONSERVATOIRE SIMONE-VEIL

Place de l'Abîme • 77181 Courtry
Tél. : 01 72 84 62 49 • conservatoire.courtry@agglo-pvm.fr

PÔLE CHAMPS-SUR-MARNE/NOISIEL

4 - CONSERVATOIRE LIONEL-HURTEBIZE

Allée des Noyers • 77420 Champs-sur-Marne
Tél. : 01 60 05 29 32 • conservatoire.champs@agglo-pvm.fr

5 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL VAL MAUBUÉE

14, allée Boris-Vian • 77186 Noisiel
Tél. : 01 60 05 76 35 • conservatoire.noisiel@agglo-pvm.fr

PÔLE VAIRES-SUR-MARNE/TORCY

6 - CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL MICHEL-SLOBO

2, Place de l'Église • 77200 Torcy
Tél. : 01 60 37 37 30 • conservatoire.torcy@agglo-pvm.fr

7 - CONSERVATOIRE OLIVIER-MESSIAEN

Centre des Arts et Loisirs
31-33, avenue Jean –Jaurès • 77360 Vaires-sur-Marne
Tél. : 01 72 84 62 62 • conservatoire.vaires@agglo-pvm.fr

PÔLE PONTAULT-COMBAULT/ROISSY-EN-BRIE

8 - CONSERVATOIRE NINA-SIMONE

110, avenue du Général de Gaulle • 77340 Pontault-Combault
Tél. : 01 60 37 29 80
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

9 - CONSERVATOIRE FERME D'AYAU

Cour de la Ferme d'Ayau,
Avenue Maurice de Vlaminck • 77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 60 37 29 79
conservatoire.pontault.roissy@agglo-pvm.fr

DEUX CONSERVATOIRES DE PROXIMITÉ

Les conservatoires de Vaires-sur-Marne et de Torcy, forment un pôle d'enseignement artistique au sein du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne. Ce pôle est géré par une direction pédagogique et administrative unique, compétente sur les deux sites du pôle d'enseignement. Il a pour mission l'apprentissage et la pratique de la danse et de la musique. Il forme aussi bien des amateurs de tous niveaux, que des spectateurs avertis ainsi que de futurs candidats à une aventure professionnelle.
Le pôle d'enseignement artistique Vaires-sur-Marne/Torcy (CRI), s'inscrit dans une démarche de démocratisation culturelle favorisant l'accessibilité de tous à la formation et à la pratique du spectacle vivant, en rapprochant culture savante et culture populaire.
Dans une logique de partenariats avec différents acteurs culturels et éducatifs du territoire, il vise aussi à développer et renforcer l'enseignement et les pratiques musicales et chorégraphiques sur le territoire.
Sa mission est aussi de former les artistes de demain en les mettant sur scène et en les conduisant aux portes de l'enseignement supérieur. Les concerts programmés par les conservatoires sont ouverts à tous et libres d'accès, parfois sur réservation lorsque la capacité d'accueil du lieu le nécessite.

DÉCOUVRIR, APPRENDRE ET PRATIQUER DANS LES CONSERVATOIRES

Les conservatoires accueillent au sein des deux sites près de 1000 élèves.
Les élèves, enfants, adolescents et adultes, sont encadrés par une équipe de près de 70 enseignants.
Pour faciliter l'accès à la pratique musicale et chorégraphique pour les familles résidant sur le territoire, les tarifs sont adaptés à chacun et calculés en fonction des revenus.
Nous disposons également d'un parc d'instruments de location pour les premières années d'apprentissage (dans la limite des disponibilités). L'instrument loué doit être assuré par la famille.
La pratique personnelle entre les cours étant indispensable, les conservatoires peuvent mettre à disposition des salles de cours pour permettre aux élèves de s'entraîner.

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

LA MUSIQUE

Olivier-Messiaen (Vaires-sur-Marne) et Michel-Slobo (Torcy)

CYCLE D'ÉVEIL ET D'INITIATION À LA MUSIQUE

À partir de la grande section de maternelle et du CP

L'éveil à la musique se déroule chaque semaine en séances collectives d'une heure (petits groupes d'une dizaine d'enfants). Pour les élèves de CP, un parcours de découverte des instruments est également proposé (présentations d'instruments, séances d'essais...)

CURSUS COMPLET

À partir du niveau scolaire CE1

Il est structuré en 3 cycles, d'une durée de 3 à 5 ans chacun.
Ce cursus complet comprend :

- **La pratique instrumentale ou vocale**

En cours individuels, d'une durée de 30 minutes en 1er cycle, 45 minutes en 2e cycle, 1h en 3e cycle.
Les différentes disciplines proposées sont détaillées page 11.

- **La formation musicale**

Les cours de formation musicale sont des cours collectifs.
Dans ces cours, on chante, on écoute, on se familiarise avec les signes et les sons. On expérimente ce que l'on apprend avec son instrument. On découvre différents styles de musique à travers l'Histoire et le Monde. On apprend à connaître les grands compositeurs.

L'enseignement de la formation musicale est organisé ainsi :

- Les 2 premières années, il s'agit d'un cours général de 1h30
- Dès la 3e année d'apprentissage, l'élève suit 2 modules de 45 minutes (ou 1h), qui axent l'enseignement autour d'un point particulier du programme général. Cela permet à chaque élève d'évoluer dans un parcours qui lui correspond en fonction de ses aptitudes, de ses difficultés, de ses besoins liés à l'apprentissage de son instrument et de sa pratique.
- Des cours spécifiques "Formation Musicale Jazz /Musiques Actuelles", ainsi que "Formation Musicale Musique Ancienne" sont également disponibles pour répondre aux besoins particuliers de ces esthétiques musicales.
- Il existe également des cours spécialement dédiés aux adultes.

• La pratique collective

La pratique collective est au cœur du projet de formation.
Elle permet aux élèves d'apprendre et d'avoir le plaisir de jouer ensemble, et de participer aux différents concerts et projets qui jalonnent l'ensemble du cursus.
Durée des séances : variable selon l'atelier et le niveau des élèves. Généralement de 45 mn à 1h30 par semaine, elle est accessible dès le 1er cycle, et obligatoire à partir du 2e cycle.

Les différentes pratiques collectives proposées sont détaillées page 13.

PARCOURS SUR CONTRAT PERSONNALISÉ

Le conservatoire peut proposer un soutien pédagogique sur-mesure à une pratique instrumentale ou vocale.
Les parcours personnalisés s'adressent aux musiciens justifiant d'une pratique déjà autonome et s'organisent autour d'un contrat entre l'élève, l'équipe enseignante et la direction du conservatoire.
Ce contrat personnalisé définit la durée du parcours et ses modalités pédagogiques.

LA DANSE

Michel-Slobo (Torcy)

Le conservatoire Michel-Slobo propose l'enseignement de la danse avec 3 disciplines : danse classique, danse contemporaine et danse jazz.

L'enseignement de la danse commence par un cycle d'initiation, **accessible dès l'entrée en grande section de maternelle**.
Le contenu de la phase d'initiation s'appuie sur les principes fondamentaux communs aux 3 disciplines sans aborder l'aspect technique propre à chacune.

L'entrée en cursus complet avec le choix d'une discipline se fait à partir du **CE2.**
Il est structuré en 3 cycles, d'une durée de 3 à 5 ans chacun.
Les cours de danse se déroulent à raison de 2 séances par semaine. Entre 2h et 4h de cours hebdomadaires selon la progression dans les cycles.

Le cursus peut être complété par un 3e cours d'une discipline complémentaire.

Le cursus danse suppose la participation à des prestations chorégraphiques.

LA FORGE À SONS

Torcy

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE

Les studios de la Forge à Sons accueillent tous les musiciens de Paris – Vallée de la Marne et plus largement d'Île-de-France, porteurs d'un projet artistique de musiques actuelles amplifiées.

La Forge à Sons propose un créneau de répétition de 2h hebdomadaires encadré par l'équipe pédagogique ainsi qu'un accompagnement visant à développer le projet artistique.

Son offre comporte :

- La conduite de répétition
- L'enregistrement
- Le travail de production MAO
- Le coaching vocal ou instrumental ponctuel
- Le travail en résidence scénique
- La programmation sur les scènes du territoire
- La Forge à Sons développe également des partenariats importants avec les structures du réseau départemental

LES DISCIPLINES ENSEIGNÉES

		Olivier Messiaen (Vaires-sur-Marne)	**Michel Slobo** (Torcy)
Instruments à vent	Flûte traversière	X	X
	Hautbois	X	
	Clarinette	X	X
	Basson		X
	Saxophone	X	X
	Trompette	X	X
	Trombone	X	X
	Tuba	X	X
Instruments à cordes frottées	Violon	X	X
	Alto	X	X
	Violoncelle	X	X
Instruments polyphoniques	Guitare classique	X	X
	Piano classique	X	X
	Harpe		X
Musique ancienne	Flûte à bec	X	
Jazz et musiques actuelles	Guitare électrique		X
	Guitare basse et contrebasse	X	X
	Piano jazz	X	X
	Batterie	X	X
	Musique assistée par ordinateur (MAO)		X
Voix	Chant Musiques Actuelles		X
	Chant Lyrique	X	X
Danse	Classique		X
	Contemporain		X
	Jazz		X

LA FORMATION MUSICALE ET LES ATELIERS DE CULTURE MUSICALE

POUR LES ENFANTS ET ADOLESCENTS

- Formation Musicale instrumentale 1ère et 2e année (cours enfants/adolescents)
- Modules 1er cycle (à partir de la 3e année)
  - Rythme appliqué
  - Écoute et culture
  - Théorie appliquée
  - Chant ou chœur
  - Lecture et déchiffrage instrumental
- Modules 2e cycle :
  - Rythme appliqué
  - Écoute et culture
  - Chant ou chœur/ear training (niveau avancé)
  - Lecture et déchiffrage instrumental
  - Analyse et composition/écriture et composition (niveau avancé)
  - Découverte du clavier /harmonie au clavier
  - Invention et improvisation
  - Improvisation jazz
- Formation Musicale 3e cycle/analyse 3e cycle
- Autres esthétiques :
  - Formation Musicale jazz et musiques actuelles 1er et 2ecycle
  - Formation Musicale musique ancienne 2e cycle

POUR LES ADULTES

- Formation Musicale adultes (niveaux débutants à 2e cycle)
- Écoute et culture adultes

Certains modules 2e cycle peuvent être accessibles aux adultes.

LES PRATIQUES COLLECTIVES

- Orchestres à vents et à cordes, orchestre symphonique
- Musique de chambre
- Chœurs, ensembles vocaux, gospel
- Ateliers jazz et musiques actuelles, combo latino
- Ensembles de musique ancienne
- Ensembles de guitares

LES SPECTACLES

Les manifestations organisées par le réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne sont des prolongements des cours et font partie des parcours de formation.

Les élèves apprennent à se produire en public lors des auditions de classes et des spectacles, que ce soit dans leur conservatoire de proximité ou lors de projets à l'échelle du réseau (temps forts, etc.).

Les élèves découvrent et rencontrent des artistes confirmés, et se nourrissent de musiques de tous styles lorsqu'ils assistent à des spectacles, dans le cadre de la saison des artistes enseignants, ou via la programmation de spectacle vivant dans les trois salles gérées par l'Agglomération (Les Passerelles à Pontault-Combault, l'auditorium Jean-Cocteau à Noisiel, l'auditorium Jean-Pierre Vernant à Chelles).

INFOS PRATIQUES

S'inscrire

Pour toute demande d'inscription, une fiche de vœux est à remplir et à retourner à l'administration du conservatoire par voie postale, mail ou dépôt à l'accueil.

Se réinscrire

Chaque année, de mi-mai à mi-juin, les élèves sont invités à procéder à leur réinscription pour la saison suivante.

Passée la date limite des réinscriptions, ou si l'élève formule une nouvelle demande, celle-ci est placée en liste d'attente et traitée en même temps que les demandes des nouvelles familles.

Tarifs

Le montant de la cotisation est fixé par le Conseil Communautaire. Il se décompose entre frais d'inscription et frais de scolarité (voir plaquette tarifaire).

Les frais de scolarité sont annuels et calculés selon les revenus pour les résidents des 12 communes de l'Agglomération.

Ils incluent la totalité des cours et pratiques de l'élève pour l'ensemble de l'année scolaire.

Ils sont payables à l'année, avec possibilité de paiement échelonné. Toute année entamée est due.

Règlement intérieur

La vie au sein du conservatoire est encadrée par un règlement intérieur, disponible à l'accueil de chaque établissement. Toute personne inscrite dans l'un de ces conservatoires est tenue de souscrire aux dispositions de ce règlement.

CONSERVATOIRE

OLIVIER-MESSIAEN

31-33, avenue Jean Jaurès • 77360 Vaires-sur-Marne

Tél. : 01 72 84 62 62

conservatoire.vaires@agglo-pvm.fr

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL

MICHEL-SLOBO

2, place de l'Église • 77200 Torcy

Tél. : 01 60 37 37 30

conservatoire.torcy@agglo-pvm.fr

Retrouvez les infos pratiques,
les actus et les rendez-vous sur :

conservatoires.agglo-pvm.fr

Soutenu par

MINISTÈRE DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

seine&marne 77 LE DÉPARTEMENT

Paris Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne
5, cours de l'Arche Guédon à Torcy • 77207 Marne-la-Vallée CEDEX 1
Tél. 01 60 37 24 24 • www.agglo-pvm.fr

Édité par la direction de la communication de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne • Crédits photos : Adobe Stock